



Association Les Amis des Bauges

Compte rendu de la réunion de bilan du Projet Éducatif De Territoire Cœur des Bauges du 25 janvier 2018

Présents : Annie FAVIER (Premier adjoint - Châtelard), Marie POTTER (Conseillère municipale - Lescheraines), Sylvie BEAUDOIRE (Conseillère municipale - Lescheraines), Hélène PERRIER (Directrice d'école - Lescheraines), Claire VAILLE (Délégué des parents d'élèves - Lescheraines), Myriam PETTELOT (Directrice d'école - Aillon le Jeune), Jean Claude ROSSET (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), Marie France ROSSET (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), Didier CAMPILLO (Premier adjoint - Arith), Franck JUSTICE (Délégué des parents d'élèves - Arith), Émeline MUFFAT (Conseillère Municipale - La Motte en Bauges), Julia LIEBE (Directrice d'école - Arith) ; Frédéric GONINDARD (Directeur d'école - École), Gilles BAILLARD (Directeur de l'association « les Amis des Bauges »), Sébastien FLORET (Coordinateur Enfance/Jeunesse « les Amis des Bauges »)

Excusés : Michèle SOLOWETCHICK (Deuxième Adjointe - Saint François de Sales), Christelle CONIL (Directrice d'école - Aillon le Vieux), Adeline CURTET-GRANGER (Directrice d'école - Bellecombe en Bauges), Jacques Rey (SIVU Hautes Bauges),

Les grandes lignes qui sont ressorties de la réunion (les détails sont à retrouver dans la suite du compte-rendu) :

• **Aspects « pédagogie et chronobiologie » :**

- Il semble y avoir clairement une différence entre les enfants de maternelle et ceux d'élémentaire
- Pour les enfants d'élémentaire, les 5 matinées d'apprentissage semblent bénéfiques
- Chacun à l'impression que les enfants sont plus fatigués dans ces nouveaux rythmes scolaires sur notre territoire, certainement en raison du temps passé en collectivité dans des locaux pas toujours adapté
- La matinée semblant plus propice aux apprentissages, certains évoquent l'idée de l'allonger quitte à décaler le repas de midi
- Il ne semble pas y avoir de consensus sur notre territoire dans la communauté éducative pour faire un choix clair sur le nombre de jours d'école par semaine
- Le transport semble avoir été le point faible du précédent PEDT. Comment faire en sorte que les transports soient au service de notre projet ?

• **Aspects pratiques pour les parents :**

- Souhait que le cœur des Bauges travaille au même rythme afin de faciliter la mise en place des activités
- Besoin d'un mode de garde pour le mercredi s'il n'y a plus d'école

• **Aspects financiers :**

- La mise en place des TAP a un coût non négligeable pour les collectivités
- La fin des TAP ne veut pas dire la fin des garderies périscolaires
- Conserver le PEDT en l'état pourrait permettre de continuer de toucher la subvention de 50 €/enfant
- Si le coût pour le cœur des Bauges d'un accueil de loisirs le mercredi est estimé par les Amis des Bauges (reste à charge de la collectivité de référence de 9 000 €/ trimestre), il n'y a pas de lieu trouvé pour organiser cet accueil de loisirs actuellement

1. Introduction de la réunion par Gilles Baillard directeur de l'association « les Amis des Bauges »

Cette réunion porte sur le Projet Éducatif de Territoire (P.E.D.T.). Gilles Baillard ouvre cette réunion en rappelant que toutes les communes du cœur des bauges étaient signataires du P.E.D.T. à l'exception de la commune de Bellecombe en Bauges qui avait préalablement transmis son propre projet à l'inspection académique. Néanmoins la commune de Bellecombe en la personne de son maire soutient cette initiative collective ainsi que les actions réalisées dans le cadre de ce projet.

Ensuite un tour de table est effectué afin que chacun puisse se présenter.

2. Rappel du Projet Educatif De Territoire

Sébastien Floret (coordinateur Enfance des Amis des Bauges) rappelle ce qu'est un Projet Educatif De Territoire, quels en sont les enjeux, les objectifs pédagogiques, et les moyens d'évaluation.

Voir le diaporama ci-dessous

Définition

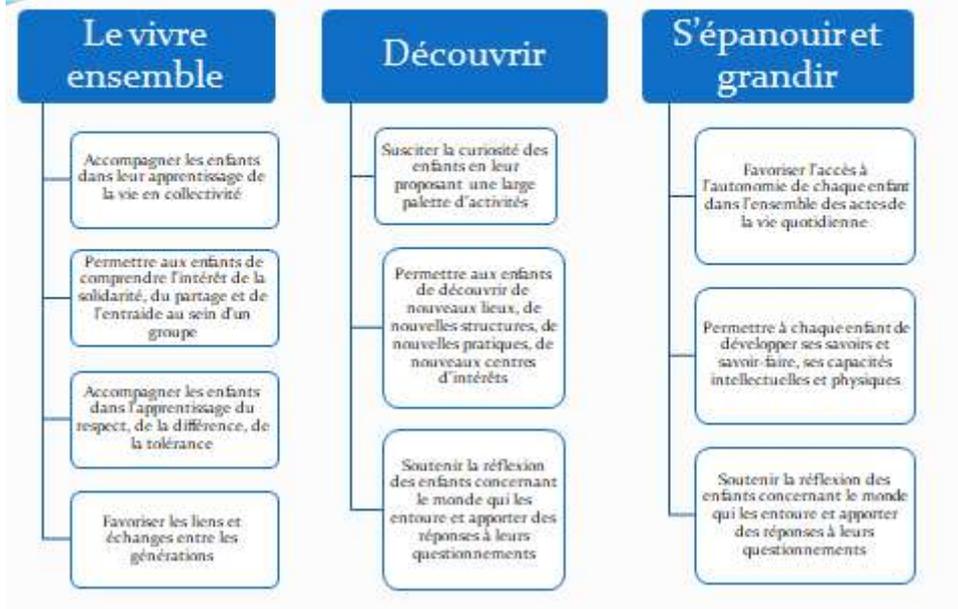
Le Projet Educatif De Territoire formalise un engagement des différents partenaires (communes, groupes scolaires, acteurs éducatifs locaux, ...) à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer la cohérence des actions conduites sur l'ensemble des temps de l'enfant.

Le P.E.D.T a été signé pour 3 ans
sur le territoire du Cœur des Bauges
2015 – 2018

Les enjeux du P.E.D.T.

- Proposer à chaque enfant du territoire un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école en organisant, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.
- Mobiliser l'ensemble des ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées en dehors du temps scolaire.

Les objectifs pédagogiques



Critères d'évaluation du Projet Educatif De Territoire

Critères d'évaluation	
Fréquentation des TAP	Fréquentation de l'accueil périscolaire
Nombre d'intervenant extérieurs	Maitrise financière dans la mise en œuvre du PEDT
Participation de bénévoles aux temps éducatifs	Satisfaction des familles, des enseignants, des encadrants
Nombre de projets menés conjointement entre les enseignants et les partenaire du PEDT	Développement de l'activité des partenaires locaux
Coût des TAP par enfant	Autres indicateurs

3. Bilan du Projet Educatif de Territoire.

Afin de réaliser ce bilan, nous avons demandé à chaque participant de réunir les membres de leur groupe scolaire, et de remplir une grille d'évaluation que nous leur avons soumis. (grille d'évaluation ci-dessous)

	Enfants	Parents	Enseignants	Élus	Personnel Municipal	Intervenants extérieurs
Aspects Quantitatifs						
Aspects Qualitatifs						

	Interactions entre les différents acteurs du territoire	Freins à l'action	Modifications apportées au cours des 3 années du PEDT
Aspects Quantitatifs			
Aspects Qualitatifs			

Au bout de 15 minutes de concertation, chaque groupe scolaire a retranscrit son évaluation au reste de l'assemblée.

Les constats sont les suivants :

- **Groupe scolaire de Lescheraines :**

- ✓ **Les enfants**

- Pour l'année 2017-2018, 69 enfants sont inscrits au Temps d'Activités Périscolaires (TAP), ce qui correspond à 72% des enfants du groupe scolaire.
- La fréquentation est stable depuis 2015
- Les activités proposées sont globalement positives pour les enfants concernés. Ces activités leurs sont proposées sur des périodes trimestrielles.
- Nous constatons que les enfants non-inscrits aux TAP sont issus des familles qui ne font pas les autres sorties.
- Les enfants côtoient 3 personnes différentes dans la journée (enseignants, personnel municipal, intervenants extérieurs), ce qui nécessite de donner des repères importants aux enfants.

- ✓ **Les parents**

- Les parents sont globalement satisfaits des activités, néanmoins, un manque de communication à l'égard des activités proposées a été constaté sur les dernières années.

- ✓ **Les enseignants**

- Ils remarquent une fatigue des enfants, surtout chez les plus jeunes.

- ✓ **Le personnel municipal**

- Les enfants sont encadrés par 4 personnes (2 en maternelle - 2 en élémentaire)

- ✓ **Les intervenants extérieurs**

- 4 à 5 personnes interviennent sur la semaine avec des thématiques très variées.
- Les intervenants sont des acteurs locaux.
- Au fur et à mesure des années, les activités ont été mieux ciblées selon l'âge des enfants.

- ✓ **Les interactions entre les différents acteurs du territoire**

- Des échanges avec les autres communes ont eu lieu pour mieux cibler les activités à proposer aux enfants.

- ✓ **Les Freins à l'action**

- Le coût réel, qui est couvert pour moitié par la mairie
- L'organisation, qui a été longue à mettre en place
- La difficulté à trouver des intervenants disponibles
- Le choix des activités
- Les locaux peu adaptés à la mise en place d'activités périscolaires
- La répartition du nombre d'enfants par groupe. En effet, certains intervenants ne

- souhaitent pas avoir plus de 8 enfants pour mener leur activité.
- La responsabilité (présence, pointage, ...)
- ✓ **Les modifications apportées au cours des 3 années du PEDT**
 - La première année, les T.A.P étaient gratuits et actuellement ils sont payants (environ 60€ par enfant)
 - Au départ, les groupes d'enfants étaient mixtes, mais pour des raisons de fonctionnement, les enfants ont dû être regroupés par classe.
- **R.P.I Aillon-le-Jeune / Aillon-le-Vieux :**
 - ✓ **Les enfants**
 - Tous les enfants fréquentent les T.A.P.
 - Le constat a été fait que pour les tous petits, le fait d'imposer des activités était compliqué à gérer. La décision a été prise de revenir à un temps de garderie plus classique durant lequel les enfants étaient libres de jouer comme ils le souhaitent. Ce temps est encadré par du personnel municipal.
 - Pour les plus grands, le constat a été identique sauf si l'activité proposée était dynamique, elle permettait aux enfants de se défouler.
 - ✓ **Les enseignants**
 - Les enseignants apprécient les 5 demi-journées ainsi que les après-midi plus courtes. Le temps d'apprentissage du matin est vraiment plus efficace et le fait que les journées soient plus courtes est un point très positif.
 - ✓ **Les élus**
 - Une commission intitulée « affaires scolaires » a été créée mobilisant à la fois les enseignants, les parents et les élus. Cette commission a amené une dynamique et un travail autour du fonctionnement des écoles.
 - ✓ **Le personnel municipal**
 - L'amplitude horaire des ATSEM ainsi que celle du personnel de cantine a été augmentée.
 - L'implication du personnel a été très importante
 - ✓ **Les Intervenants extérieurs**
 - 3 intervenants étaient mobilisés sur 3 groupes, une fois par semaine.
 - Les activités fonctionnaient par période.
 - ✓ **Les Interactions entre les différents acteurs du territoire**
 - Les transports scolaires se sont adaptés aux modifications des horaires des écoles.
 - ✓ **Les Freins à l'action**
 - Le coût financier pour les communes (les T.A.P. sont gratuits pour les familles)
 - Le temps passé à la mise en place de cette réforme
 - La gestion des groupes
 - Les créneaux avec les intervenants extérieurs ne remplacent pas les intervenants scolaires
 - Les locaux à Aillon-le-Vieux
 - ✓ **Modifications apportées au cours des 3 années du PEDT**
 - Durant la première année de mise en œuvre des T.A.P, les communes ont fait le choix d'un fonctionnement à minima en proposant une garderie afin que le coût soit moindre. En 2016, la décision a été prise de mettre en place une heure d'activité le jeudi après-midi encadrée soit par des professionnels soit par des bénévoles.

- **R.P.I Arith / Saint François de Sales / Le Noyer:**

- ✓ **Les enfants**

- Bonne fréquentation des enfants, mais quelle en est la raison ?
- Est-ce la qualité des activités proposées ou l'obligation des enfants de rester jusqu'au départ de la navette ? En effet, la navette scolaire n'a pas modifié ses horaires.

- ✓ **Les enseignants**

- Les enseignants sont convaincus des bienfaits des 5 matinées et des après-midi de 2h.
- La question est posée de savoir : si l'on revient à la semaine à 4 jours, qu'en sera-t-il des activités proposées aux enfants ? De la fatigue que cela engendra ?

- ✓ **Les élus**

- Les élus sont satisfaits du mode d'organisation choisi, à savoir proposer aux enfants une garderie « aménagée » où l'enfant est libre de choisir son activité.
- Le choix a été fait de proposer aux parents la gratuité pour ces accueils. Néanmoins, cela engendre un coût pour la commune.

- ✓ **Le personnel municipal**

- 2 personnes interviennent sur les temps périscolaires
- Le changement de personnel a permis d'améliorer la qualité des activités.
- Cette personne a un budget de 1000€ pour faire fonctionner cette garderie

- ✓ **Les Freins à l'action**

- Le coût financier des animations
- Le fait d'être tributaire des transports
- La difficulté d'organiser une activité sur un temps de 45 minutes

- ✓ **Modifications apportées au cours des 3 années du PEDT**

- Suite au remplacement de la responsable des T.A.P., une nouvelle dynamique s'est mise en place avec la multiplication des propositions d'activités
- Le changement des rythmes scolaires a amené à la fois une réflexion et une concertation de tous les acteurs, même si aucune commission n'a été créée.

- **École des Hautes Bauges**

- ✓ **Les enfants**

- Une légère baisse de la fréquentation des T.A.P. a été constatée
- Suite à un questionnaire nous pouvons affirmer que :
 - La plupart des enfants ont apprécié les T.A.P.
 - Plus de la moitié des enfants ont approuvé la semaine à 4 jours et demi
 - Les enfants sont confrontés à d'autres personnes que les enseignants et cela est un plus pour les enfants.

- ✓ **Les parents**

- Ils n'ont pas rejeté la semaine à 4 jours et demi

- ✓ **Les enseignants**

- L'objectif est d'essayer de garder des grosses matinées car nous savons que c'est le temps d'apprentissage le plus efficient.

- ✓ **Les élus**

- Ils n'étaient pas demandeurs de la réforme mais avaient pris le parti de proposer la gratuité des T.A.P. pour les familles et d'offrir des interventions de qualité pour les enfants.

✓ **Le personnel municipal**

- Ils constatent une fatigue et un énervement des enfants, plus marqués qu'au cours de l'expérience des 4 jours. Cette état des enfants amplifie au fur et à mesure de la journée et au long de la période (de vacances à vacances)

✓ **Les Intervenants extérieurs**

- Difficultés de recrutement, de remplacements au pied levé
- Difficultés de renouvellement de l'offre d'activités
- Quelques problèmes de discipline ont été rencontrés

✓ **Les Freins à l'action**

- Contrainte des amplitudes horaires, pratiquement figées par les transports scolaires.
- Coût important, vu le contexte budgétaire actuel

• **R.P.I Le Châtelard / La Motte en Bauges**

✓ **Les enfants**

Pour ce RPI nous allons distinguer les deux groupes scolaires :

Les maternelles	Les élémentaires
<ul style="list-style-type: none"> ○ le taux de fréquentation en début d'année est faible, mais il augmente au fur et à mesure de l'année (environ 30 à 40 enfants) ○ Les T.A.P. ne sont pas animés par des intervenants extérieurs. ○ Les enfants se voient proposer des temps autour d'un goûter, de dessins, de jeux, 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Il y a une bonne fréquentation des enfants. (60 participants pour un effectif total de 72 enfants. ○ Les activités proposées sont variées, grâce à la participation d'intervenants spécifiques. Néanmoins, les enfants n'ont pas le choix de l'activité.

✓ **Les parents :**

Les maternelles	Les élémentaires
<ul style="list-style-type: none"> ○ Les parents fournissent le goûter 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le coût de 28€ par trimestre pour l'activité, n'est pas un frein pour les parents. Ils trouvent le prix du service raisonnable.

Un questionnaire réalisé auprès des parents donne une information sur leur souhait.

En maternelle, les parents veulent retourner à la semaine de 4 jours alors que pour les élémentaires le choix est de rester à 4 journées et demi.

✓ **Les enseignants**

Les maternelles	Les élémentaires
<ul style="list-style-type: none"> ○ Les enseignants souhaitent revenir à la semaine de 4 jours 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les enseignants souhaitent rester à la semaine de 4 jours et demi.

✓ **Le personnel municipal**

Les maternelles	Les élémentaires
<ul style="list-style-type: none"> ○ 2 agents sont mis à disposition ○ Ces agents sont peu formés 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2 agents sont mis à disposition ○ Ils sont parfois en difficulté sur des problèmes de discipline. ○ Une formation serait nécessaire pour les aider dans ces nouvelles missions.

✓ **Les Intervenants extérieurs**

- Pour les « élémentaires » :
 - Ils sont au nombre de 4 et interviennent tous les mardis et vendredis
 - Des difficultés de recrutement sont rencontrées, car les intervenants sont sollicités par les autres communes et le temps de l'activité est très court (1h)
 - Le remplacement des intervenants est aussi une problématique à prendre en compte.

✓ **Les Freins à l'action**

Les maternelles	Les élémentaires
<ul style="list-style-type: none"> ○ Trouver des intervenants pour ce public ○ Les locaux ne sont pas adaptés à la mise en place des T.A.P. ○ Le coût financier 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coût des intervenants ○ Problématique des locaux, pas assez de classes disponibles ○ Problématique liée au remplacement difficile des intervenants

✓ **Modifications apportées au cours des 3 années du PEDT**

Les maternelles	Les élémentaires
<ul style="list-style-type: none"> ○ Au début, modification des horaires avec 15 minutes de sieste en plus le midi et 30 minutes le soir ponctuées par un goûter ○ Aujourd'hui, 45 minutes tous les soirs avec une proposition de goûter 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Première année, gratuité des T.A.P. ○ Ensuite prestation payante à 25€ ○ Aujourd'hui tarif à 28€

4. Perspectives

Après avoir fait le bilan des différentes actions menées et entendu le point de vue de chacun sur les rythmes scolaires, (coût budgétaire et responsabilité des communes, rythme d'apprentissage de l'enfant, difficultés à modifier les amplitudes horaires du fait des transports scolaires, difficultés de recrutement des intervenants, ...), la question du retour ou non à la semaine de 4 jours apparaît comme très prégnante.

Pour l'assemblée, le débat doit être porté au niveau cantonal, en interpellant les Maires des différentes communes à ce sujet.

D'autre part, si le choix était fait de revenir à la semaine de 4 jours, faudra-t-il mettre en place une garderie le mercredi, avec tout ce que cela engendre : Qui prendrait en charge, quel financement, dans quels locaux,...

Afin d'apporter des éléments de réflexion aux élus, nous proposons les documents en annexe.